



Féeries

Études sur le conte merveilleux, XVII^e-XIX^e siècle

13 | 2016

Contes et morale(s)

Les persifleurs moralistes : Moncrif, Duclos et Crébillon témoins de leur temps

Emmanuelle Sempère



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/feeries/1000>

ISSN : 1957-7753

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2016

Pagination : 117-130

ISBN : 978-2-8310-335-3

ISSN : 1766-2842

Référence électronique

Emmanuelle Sempère, « Les persifleurs moralistes : Moncrif, Duclos et Crébillon témoins de leur temps », *Féeries* [En ligne], 13 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 08 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/feeries/1000>

LES PERSIFLEURS MORALISTES : MONCRIE, DUCLOS ET CRÉBILLON TÉMOINS DE LEUR TEMPS

« [L]E PERSIFLAGE EST PARTOUT¹ », se plaint Fréron en 1744 à l'occasion de sa critique du conte de Duclos, *Acajou et Zirphile* : ce « jargon » des « beaux esprits », qui tient à la fois de la raillerie, du trait d'esprit et du discours creux voire absurde, a en effet envahi la conversation mondaine depuis alors une bonne décennie². Prévost le met en scène dans les *Mémoires d'un honnête homme* en 1745, en soulignant l'obscurité de ce néologisme pour un jeune homme peu familier des cercles mondains. Le *Manuel lexique* brise cette ignorance en définissant le mot : c'est « l'art ou l'action de railler agréablement un sot, par des raisonnements et des figures qu'il n'entend pas, ou qu'il prend dans un autre sens », et, dans un sens plus vague, « tout badinage d'idées ou d'expressions qui laisse du doute ou de l'embarras sur leur véritable sens »³. L'orthographe en « persifflage » qu'adoptent aussi bien Prévost que Fréron sur une étymologie supposée (orthographe recommandée aujourd'hui par la toute récente réforme de

1. Fréron, « Réponse du public à l'auteur d'Acajou » (« Dossier de réception », dans A. Defrance (éd.), *Contes*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et des Fées », n° 16, 2008, p. 1401).

2. Attesté en 1734, « persiflage » apparaît chez Prévost dans « La Raison et le bel esprit, fable allégorique » (*Le Pour et contre*, LXXVIII, Paris, Didot, 1735, t. VI, p. 69-71). Dominant dans les années 1740, le persiflage perd de sa force dans les années 1770 et André Morellet considère que la mode en a heureusement passé en 1778 : « J'ai vu cet esprit à la mode à Paris, beaucoup plus qu'il ne l'est aujourd'hui, et j'ai connu des héros en ce genre. C'était un spectacle curieux, quoique affligeant quelquefois, qu'un homme rompu à cette espèce d'escrime, s'attaquant à un faible adversaire, le portant à terre avec facilité, et mettant, comme on dit, tous les rieurs de son côté. » *De la conversation*, dans *Éloges de M^{me} Geoffrin (...) suivis (...) d'un Essai sur la conversation par M. Morellet*, Paris, H. Nicolle, 1812, p. 211. Voir les études d'E. Bourguinat, *Le Siècle du persiflage, 1734-1789*, Paris, PUF, 1998, et de P. Chartier, *Théorie du persiflage*, Paris, PUF, 2005.

3. Prévost, *Manuel lexique, ou dictionnaire portatif des mots français dont la signification n'est pas familière à tout le monde*, nouv. éd., Paris, Didot, 1767, t. II, p. 256. Prévost y écrit « persiflage » mais « persiffler » ; l'orthographe en « persifflage » est adoptée dans l'édition de 1788. La première édition, en 1750, n'a pas d'entrée pour le mot.

l'orthographe) entérine l'acception railleuse et semble reléguer à l'arrière-plan la dimension linguistique du phénomène. Mais les conteurs qui se sont emparés du mot et de la chose entre 1738 et 1744 ont conservé étroitement intriquées les dimensions discursive et pragmatique du phénomène : l'évocation critique ou plaisante du phénomène mondain n'est pas le sujet mais l'occasion, ou plutôt le moyen, pour les conteurs, d'interroger le rôle du discours dans la vie en société, au carrefour de la philosophie morale et de l'analyse sociale. L'analyse morale que le conte propose du persiflage ne se contente pas de juger ses motivations et ses effets, mais invite à explorer les ressorts psychologiques et linguistiques de son fonctionnement.

Une précision s'impose : chez Moncrif⁴ et Duclos, les occurrences du mot, en italique, articulent étroitement glose lexicale et réflexion morale et soulignent la portée heuristique de la notion ; dans *Le Sopha* en revanche, au contraire des *Heureux Orphelins*, le persiflage porte le simple nom de « railerie » et n'est ni nommé ni glosé comme tel ; qu'il fasse l'objet d'une analyse morale ne fait pourtant aucun doute. Jean-François Perrin a montré que le conte « satirico-parodique⁵ » des années 1730 était moins un genre dans le genre qu'une manière de conter, par « équivoque » et « persiflage », indissociable du contexte mondain dans lequel il est produit et reçu. En dehors de ce cercle, le conte licencieux est perçu comme le résultat d'une dégradation poétique : significatif est en ce sens le « Discours sur l'origine des contes des fées » dont Charles-Joseph Mayer couronne son *Cabinet des fées* à la fin du siècle. Excluant Crébillon, Voisenon, Voltaire ou encore Diderot de sa compilation, acceptant avec réserves Duclos et Moncrif, l'éditeur loue Leprince de Beaumont et Rousseau, seuls selon lui à perpétuer au milieu du siècle la tradition du genre en mettant en action « la morale la plus saine, et l'on peut dire la plus usuelle⁶ ». Et à l'appui de ce manifeste en forme d'histoire du genre, Mayer cite une épître de Perrault vantant les « contes ingénus, quoique remplis d'adresse, qu'ont inventés les Troubadours⁷ ». Ce n'est pourtant pas sur ces vers, faussement attribués à Perrault, que Mayer ouvre son discours et son volume, mais sur l'ironie histoire du genre

4. Le travail qui suit est singulièrement redevable à Anne Defrance, qui nous a communiqué son travail en cours pour l'édition critique des contes de Moncrif dans la « Bibliothèque des Génies et des Fées » (H. Champion), vol. xi. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée.

5. J.-Fr. Perrin, « Le règne de l'équivoque. À propos du régime satirico-parodique dans le conte merveilleux au XVIII^e siècle », *Féeries*, n° 5, « Le rire des conteurs », 2008, p. 133-149.

6. C.-J. Mayer, « Discours sur l'origine des contes des fées », *Cabinet des fées*, Genève, Barde et Paris, Cuchet, 1786, t. XXXVII, p. 9.

7. Ch. Perrault, « Épître à M^{me} de Murat », *ibid.*, p. 33 (ces vers proviennent en réalité de la moralité du conte de Mademoiselle Lhéritier, « Finette ou l'Adroite Princesse »).

qu'Hamilton avait placée en tête des *Quatre Facardins*. L'intronisation d'Hamilton répondait probablement au souci éditorial d'attirer sur le conte l'éclat de l'auteur des fameux *Mémoires du comte de Gramont*⁸ et d'associer le conte à « l'esprit » du XVIII^e siècle. Mais elle ouvrait aussi une brèche dans l'édifice anthologique du *Cabinet des fées* et il n'est pas sûr que Mayer en ait mesuré toute la portée. Avec Hamilton en effet, c'est tout l'art du persiflage qui entre de plain-pied dans la maison du conte⁹; les *Mémoires*, seul ouvrage publié de son vivant, en proposaient une forme de quintessence : les plaisanteries fines du chevalier de Gramont, les « traits sanglants » de Rochester, les « noirceurs » de la Hobart déclinent un nuancier du persiflage¹⁰ qui a nourri tout le siècle.

C'est avec un grand sens de l'à-propos qu'en 1738 Moncrif enregistre l'invention du mot pour étoffer son « histoire fabuleuse » des *Âmes rivales*, d'abord publiée en 1732. Le motif de la métempsycose diffusé par les *Lettres édifiantes et curieuses*¹¹ venait alors d'être mis à la mode par la publication du *Bélier*¹²; mais ce qui n'est, chez Hamilton, qu'un clin d'œil au lecteur, devient, dans *Les Âmes rivales* et *Le Sopha*, le principe même de la fiction, avec cette distinction notable que Moncrif explore les potentialités de métempsycoses croisées tandis que Crébillon n'applique le motif qu'à un seul personnage, Amanzei, narrateur homodiégétique du récit.

Si le héros de Moncrif, Mazulhim, tient le don de métempsycose de Brama lui-même, ému par la sincérité de son amour pour la princesse Amassita, son rival Sikandar l'a obtenu d'un « favori infidèle » : Sikandar

8. Jaucourt dans l'article « Roman » de l'*Encyclopédie* (1766) exprime une opinion largement répandue, suivant laquelle « [L]e comte d'Hamilton eut l'art de tourner [les romans] dans le goût agréable et plaisant qui n'est pas le burlesque de Scarron ».

9. En témoigne le jugement de La Harpe, *Cours de littérature*, Paris, Depelafol, 1825, vol. VII, p. 368-369.

10. Pour une analyse de la désinvolture d'Hamilton dans ce roman, voir J. Dulck, « Anthony Hamilton, mémoire de Philibert de Grammont », *Bulletin de la société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles*, n° 28, 1989, p. 16.

11. De larges extraits de la « Lettre du père Bouchet au père Huet » des *Lettres édifiantes et curieuses* de 1717 sont donnés par Isabelle et Jean-Louis Vissière dans leur édition des *Lettres édifiantes et curieuses des Jésuites de l'Inde*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000, p. 170-192. Sur cette question, voir les articles de J.-Fr. Perrin, « Petits traités de l'âme et du corps : les contes à métempsycose (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans R. Jomand-Baudry et J.-Fr. Perrin (dir.), *Le Conte merveilleux au XVIII^e siècle. Une poétique expérimentale*, Paris, Kimé, 2002, p. 123-139, et « Soi-même comme multitude : le cas du récit à métempsycose au XVIII^e siècle », *Dix-huitième siècle*, n° 41, 2009, p. 169-186, ainsi que la notice d'Anne Defrance à venir.

12. A. Hamilton, *Le Bélier*, dans J.-Fr. Perrin (éd.), *Contes*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et des Fées », n° 16, 2008, p. 320. On sait que le conte a circulé avant sa publication en 1730.

réussissant à *usurper* l'identité du héros, il s'en faut de peu qu'il ne parvienne à épouser la princesse. L'incongruité et la diversité des combinaisons possibles des trois âmes et des trois corps déclinent un savoir moral délicatement teinté d'érotisme. L'ampleur que Moncrif donne à la métempsycose confère au conte une dynamique poétique délirante par moments, particulièrement dans la refonte de 1738. La notion de « persiflage » employée pour caractériser le résultat de la cohabitation des trois âmes dans le seul corps du rival infléchit l'allégorie merveilleuse en la référant à un trait social contemporain : c'est « une manière sérieuse et conséquente de dire des choses ou extravagantes, ou obscures, ou impossibles à croire », « une plaisanterie »¹³. Sikandar est ainsi à la fois le sot qu'on persifle (de l'intérieur) et le persifleur dont on ne comprend pas le discours. Résultat de la lutte intestine des « âmes rivales », le « délire » de Sikandar relève non d'un vice de caractère, mais d'un désordre passionnel accidentel. D'ailleurs, s'il est peu flatté, le personnage n'est pas caractérisé par un défaut moral que le conte punirait nommément. Jean-François Perrin souligne la portée sociologique de cet épisode : comparant Sikandar au Meilcour des *Égarements* et à l'Acajou du conte de Duclos, le critique explique que « la folie de l'égaré exprime satiriquement celle de la mondanité et pointe au-delà vers la duplicité convenue des signes sociaux et de leur usage¹⁴ ». Le discours incohérent de Sikandar a ainsi quelque chose qui rappelle celui que *Les Mémoires du comte de Gramont* prêtent à « la crédule Temple » sous l'effet des manœuvres de Hobart et de Rochester. La jeune femme, se croyant la risée de tous, donne à la compagnie ce spectacle étrange :

La Hobart avait beau la pousser, elle allait toujours son train ; et, ne cessant de se dénigrer par ironie, on ne pouvait comprendre à qui diable elle en voulait¹⁵.

Pris de la même « volubilité extraordinaire », Sikandar tour à tour « se parl[e] à lui-même », prend « un extérieur et un langage » de femme, se dénigre et se loue, dans « une confusion à laquelle on ne pouvait rien comprendre ». Mais là où Hamilton se contente d'un soulignement de type didascalique de la scène, Moncrif éclaire le passage d'un commentaire moral :

Quelquefois il se parlait à lui-même. Sikandar, disait-il, vous êtes un puissant prince, on vous doit toute sorte de respect, mais point du tout d'estime. Il révélait ainsi tout

13. Fr.-P. de Moncrif, *Les Âmes rivales*, 2^e éd., Londres, 1738, p. 58.

14. « Soi-même comme multitude [...] », art. cité, p. 183.

15. A. Hamilton, *Mémoires du comte de Gramont*, chap. XII, C.-E. Engel (éd.), Monaco, Éditions du Rocher, 1958, p. 266.

haut ces témoignages mortifiants que les âmes vicieuses sont forcées secrètement de se rendre d'elles-mêmes¹⁶.

Il s'agit moins ici de condamner le langage mondain que d'en démontrer un mode de fonctionnement délétère. Le développement scénique du passage prolonge cette analyse en opposant, à la moquerie des « petits esprits » (le plus grand nombre), l'étonnement et la pitié des « gens sensés ». Pitié toute théâtrale qui ne relève d'aucune vertueuse empathie : les Bramines, en interrompant les cérémonies du mariage et en excluant Sikandar du jeu social, désignent le persiflage comme un facteur de désordre qu'il faut neutraliser. À l'inverse l'héroïsme de Mazulhim se signale d'emblée par « les grâces avec lesquelles il cherchait à plaire¹⁷ ». Il incarne ainsi l'idéal dessiné en creux par les *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire* que Moncrif publie, la même année, accompagnés de cinq « Contes des fées ». « Pour être heureux, il faut être aimé, il faut plaire¹⁸ » est bien la devise qui guide Mazulhim lorsqu'il se préoccupe de l'ennui que ne peuvent manquer d'inspirer à Amassita les « continuels hommages » de ses prétendants. Le programme qu'il lui propose (il s'agit de permettre quelques instants d'entrevue privée à chacun des prétendants à condition qu'ils ne lui parlent plus d'amour ensuite) vise à lui faire retrouver les agréments de la conversation, c'est-à-dire « l'enjouement, la finesse de l'esprit, les ressources de l'imagination¹⁹ ». Il s'agit là d'une illustration très exacte de « l'art de la conversation » placé au cœur des *Essais* et qui repose, selon Moncrif, sur deux qualités : « la manière d'écouter » et « ce caractère liant qui se prête aux idées d'autrui »²⁰. Dans l'économie narrative du conte, l'amour de la princesse récompense l'art de plaire de Mazulhim ; mais le motif de la métempsycose introduit, dans cette leçon somme toute édifiante, l'idée plus libertine que morale de la distance des sentiments aux désirs. Ce n'est en effet que lorsque les âmes sont « libres », c'est-à-dire dégagées de toute enveloppe corporelle, qu'elles peuvent vivre des « extases délicieuses » indéfiniment partagées, aussi bien dans l'intimité de l'amour que dans le

16. Fr.-P. de Moncrif, ouvr. cité, p. 55-56.

17. *Ibid.*, p. 6.

18. Fr.-P. de Moncrif, *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire* [1738], G. Haroche-Bouzinac (éd.), Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1998, p. 80. Voir également son article, « Plaire par sa conversation : la pratique d'un moraliste. François-Paradis de Moncrif dans ses *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire* », dans M. Wauthion et A.-C. Simon (éds), *Politesse et idéologie : rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain-la-Neuve, Peeters Publishers, 2000, p. 279-291.

19. Fr.-P. de Moncrif, *Les Âmes rivales*, éd. citée, p. 12-13.

20. Fr.-P. de Moncrif, *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, éd. citée, p. 47.

commerce du monde : « [...] les différents degrés de plaisir [que les âmes sentent] [ont] entre eux de certains rapports qui form[ent] une harmonie admirable²¹. » L'allégorie du séjour des âmes libres, en imposant l'abandon des corps, dit bien l'impossibilité de ce bonheur à la fois amoureux et social.

La leçon des cinq « Contes des fées » qui accompagnent les *Essais* est plus optimiste. De fait, l'auteur avertit qu'ils « font partie de l'ouvrage même²² ». Le dispositif pédagogique ainsi créé fonctionne comme un « laboratoire expérimental », comme l'explique Anne Defrance, destiné aux « éducateurs » — qui ne manqueront pas de s'identifier à des fées et enchanteurs dont les seuls pouvoirs sont de l'ordre du discours et du raisonnement — et aux « jeunes gens désireux de s'introduire et de progresser dans le monde » qui se plairont à imaginer leurs futurs succès à l'aune des progrès des héros. La « morale philosophique moyenne²³ » de Moncrif valorise non des héros parfaits mais des individus mus par le « désir de plaire » et guidés par des adultes expérimentés. Dans le premier des cinq contes, l'échec du parfait Alcimédor démontre qu'au don de toutes les vertus il faut préférer les soins constants de l'éducation. « L'île de la liberté », « Les aïeux ou le mérite personnel » et « Alidor et Thersandre » illustrent ensuite les différents conseils du moraliste : pour plaire dans la conversation, il faut n'être ni trop « naturel » ni trop « fat » ni trop « singulier », et parler non de soi, de ses qualités ou de ses exploits, mais de l'autre et de ce qui lui convient.

« Les Voyageuses » couronnent le recueil en déployant toutes les ressources de cet art de plaire porté à la perfection par Zinzime. Ce dernier conte rompt cependant la série en rendant inutile toute intervention féerique. La fée n'est ici ni marraine ni bonne fée, mais une simple « tante » qui se contente de punir les deux sœurs à la fin du récit, sans jamais être intervenue pour aider Zinzime ni même la louer. Mise en retrait de la fée, mise en sourdine du rôle de l'éducateur : le conteur a bien compris que pour plaire à ses lecteurs il ne fallait pas lui faire la leçon — et que lui donner le beau rôle ne pouvait nuire, non plus ! L'héroïne ne tient que d'elle-même « ce naturel, qui ne prétend à rien et qui fait tout valoir » ; sa laideur même, à qui sait regarder, se révèle « physionomie nouvelle, toujours singulière,

21. Fr.-P. de Moncrif, ouvr. cité, p. 44-45.

22. Fr.-P. de Moncrif, « Avertissement » aux « Contes des fées », *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, 2^e éd., Paris, Prault, 1738, n. p.

23. R. Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 248.

toujours agréable²⁴». Toutes les situations du conte éprouvent et font progresser la capacité de Zinzime à « se prêter aux idées d'autrui » comme le recommande l'essai. C'est en répondant aussi adroitement qu'aimablement à la fée que l'héroïne provoque le dénouement heureux : calmant en elle toute impatience, elle déclare que « vivre avec [la fée] [lui] paraît le sort le plus désirable », avant d'évoquer avec toute la réserve requise son souhait de retrouver le « jeune pasteur » pour passer « avec lui une vie heureuse²⁵ ». La parole aimable est ici, comme chez Perrault ou Aulnoy, douée de vertu merveilleuse, mais dans un sens parfaitement littéral. Plus largement, le conte crée un effet de redoublement global des *Essais* : en joignant des contes à son traité de civilité — dispositif dont Anne Defrance souligne la nouveauté —, Moncrif met en pratique et illustre tout à la fois son propre « art de plaire ». Il fait ainsi « parfaitement bien sa cour²⁶ » à ses lecteurs et rejoint Perrault, quoique d'une autre façon, en assumant le règne de « l'intérêt » dans la vie des hommes : toute idéalisation serait pure illusion. En témoigne la désinvolte allégeance du conteur envers la religion, dans les toutes dernières lignes des *Essais* :

Et après les principes de la Religion qui est elle-même la source de toutes les vertus sociables, rien n'est plus important que de bien établir en nous le désir et les moyens de disposer en notre faveur les esprits afin de parvenir à nous concilier les cœurs, parce que dans le commerce ordinaire de la vie, pour être heureux il faut être aimé, il faut plaire, et qu'on ne plaît qu'autant qu'on sait contribuer au bonheur des autres²⁷.

Moncrif reviendra sur l'art de gagner les cœurs par l'écriture dans la réédition des *Âmes rivales* en 1751, en joignant à son récit une « dissertation de l'objet qu'on doit se proposer en écrivant », qui est aussi un manifeste en faveur des genres mineurs. Parce qu'ils relèvent d'un art moins noble, la morale, le roman et la poésie mettent en valeur non pas les talents mais la personnalité d'un auteur. En se montrant, dans ces genres, « plus à découvert », l'auteur y révèle mieux « les motifs qui l'ont engagé » à écrire et s'attire ainsi une « estime » qui « se répand en même temps sur la personne » et peut même se muer en « une sorte d'amitié »²⁸.

24. Fr.-P. de Moncrif, « Les Voyageuses », *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, éd. citée, p. 75-76.

25. *Ibid.*, p. 103.

26. Ch. Perrault, « Le Petit poucet », C. Magnien (éd.), Paris, Le Livre de Poche, 2006, p. 308, dernière phrase.

27. Fr.-P. de Moncrif, *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, éd. citée, p. 80 (je souligne).

28. Fr.-P. de Moncrif, « Dissertation de l'objet qu'on doit se proposer en écrivant », dans C. Angelet (éd.), *Recueil de préfaces de romans au XVIII^e siècle*, Presses universitaires de Louvain et de Saint-Étienne, 2003, vol. II, p. 61-63.

Le souci de plaire et la recherche du compromis pourraient ainsi rapprocher Moncrif de Marmontel, qui commence en 1755 à écrire des contes auxquels il donnera le titre de « contes moraux » à partir de 1757²⁹. Leur point de vue sur le persiflage cependant paraît tout opposé : si Marmontel condamne le persiflage pour des raisons morales, il en minimise symétriquement l'importance³⁰ dans la société, jusqu'à considérer que l'emploi de « ce ridicule de l'expression » au théâtre relève d'une méconnaissance du « ton du monde et de la cour, dont le vrai caractère est d'être uni et simple³¹ ». Moncrif, à l'inverse, ne condamne le persiflage qu'en raison (voire en proportion) du désordre social qu'il implique et la mise en garde contre l'esprit caustique repose, dans les *Essais*, sur l'argument de la civilité et non sur celui de la vertu :

[C]et art, [...] faisant alternativement d'une partie de la société, un spectacle risible pour l'autre, les sacrifiant et les amusant toutes deux tour à tour, est redouté même de celle dont il se fait applaudir, et finit toujours par être haï et de l'une et de l'autre³².

Aussi est-ce uniquement parce qu'il ne saurait plaire durablement à une société variée que l'esprit caustique est à éviter dans la conversation ; mais un persiflage délicat, qui se garde bien de retourner ses pointes contre son public, pourra finement agrémenter une conversation ou égayer un propos sérieux. On relèvera ainsi quelques traits persifleurs chez Moncrif, visant par exemple le fat Alibé, qui se croit loué lorsqu'il est moqué, ou les deux vaniteuses sœurs de Zinzime, mutuellement dupes de leur persiflage³³. La vertu éducative de ces traits ne se soutient que par le contraste qu'ils forment avec les qualités sociables des autres personnages, et la mise en scène du persiflage sert davantage le plaisir que l'instruction des lecteurs. Cette discrète mise en tension de la leçon et de la pratique du conte souligne ce que Moncrif doit à Hamilton et ce qui le rapproche du libertinage de son temps. De fait Moncrif, comme Caylus dont il est proche, maintient le genre du conte de fées à bonne distance de la veine licencieuse par souci

29. Voir J. Renwick, *Jean-François Marmontel : dix études*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 104.

30. Les conceptions qui sous-tendent les *Contes moraux* de Marmontel sont longuement détaillées dans ses *Leçons d'un père à ses enfants sur la morale* (posth. 1804), *Œuvres complètes*, Paris, Verdière, 1819, vol. XVII : « Il faut être bon pour être heureux. » (p. 207) Voir le volume *Marmontel, une rhétorique de l'apaisement*, J. Wagner (dir.), Louvain-Paris, Peeters, 2003.

31. J.-Fr. Marmontel, art. « Jargon », *Éléments de littérature*, S. Le Ménahèze (éd.), Desjonquères, 2005, p. 689.

32. Fr.-P. de Moncrif, *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, éd. citée, p. 37.

33. Fr.-P. de Moncrif, « L'île de la liberté » et « Les Voyageuses », *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, éd. citée, p. 40 et 88.

de sa valeur didactique, mais met à profit la liberté du conte oriental, entre autres, pour proposer des leçons plus ambiguës.

Un jeu d'allusions, des *Âmes rivales* au *Sylphe* puis du *Sopha* aux *Âmes rivales*, atteste l'intérêt réciproque que se portaient Crébillon et Moncrif. Le souvenir sylphique est quasiment littéral lorsque Mazulhim évoque son immatérielle et cependant très sensuelle présence auprès de la princesse :

Cette nuit même, toutes ces idées, toutes ces images que vous n'avez regardées à votre sommeil que comme des rêveries amenées par le hasard; c'était un entretien de mon âme avec la vôtre : Elles choisissaient exprès les impressions les plus agréables qu'elles pouvaient faire sur votre imagination³⁴.

Suivent, dans le même registre, les « extases délicieuses » des âmes libres qui durent près de « soixante soleils », et surtout la « félicité » d'Amassita « renfermant en elle-même l'âme de son amant » et qu'on pourrait entièrement lire au second degré :

Amassita, pour être parfaitement contente, n'avait besoin que d'elle-même : elle trouvait à la fois en elle la source de son bonheur et le plaisir de le communiquer; plaisir sans lequel une âme vraiment sensible n'est point parfaitement heureuse. Tous les mouvements dont son âme était charmée passaient donc sans cesse et sans altération dans celle qui les faisait naître, et les transports de cette âme si chérie étaient au même instant et sans interruption reportés dans la sienne. Quel dommage qu'une union si pure et si paisible ne soit plus le partage des amants³⁵!

Le savoir même que les amants retirent de leurs transmigrations quant aux « distractions fréquentes » des corps et leur pouvoir d'en « impos[er] souvent aux âmes », s'il est « moral », l'est à la façon de Crébillon et de Duclos, c'est-à-dire au plus près de la connaissance des mécanismes du désir. Le débat toujours ouvert quant à la « morale » du *Sopha*³⁶ pourrait ainsi se lire à l'aune des transformations de la morale dans les années 1740, lorsque se façonne en son sein une véritable science des mœurs, dans un sens relatif (historique ou local) et non plus universel. L'impuissance du Mazulhim de Crébillon reformule en termes libertins le « désordre » de Sikandar qui, lorsque son âme s'empare du corps d'Amassita, n'a d'autre

34. Fr.-P. de Moncrif, ouvr. cité, 1738, p. 20.

35. *Ibid.*, p. 37.

36. Henri Coulet opte pour une lecture ironique du sous-titre (« Destin du conte moral », *Eighteenth-century Fiction*, vol. 13, n° 2-3, janvier-avril 2001, p. 252), Jean Sgard pour une lecture littérale, considérant que l'« ouvrage est moral au double sens du terme à l'époque classique : on y trouve une représentation des mœurs du temps, mais surtout, une claire distinction entre le bien et le mal, entre le normal et ce qu'il estime être l'anormal » (« Introduction » au *Sopha*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Classiques Garnier, 2010, t. II, p. 273).

« joie » que de persifler son rival. Usurpant le corps de l'autre et le faisant mouvoir, à l'instar d'un autre grand libertin de Crébillon, « comme une machine³⁷ », Sikandar ne peut en jouir. Comme chez Duclos et Crébillon, le plaisir chez Moncrif ne couronne que l'« amour vrai ». Mais le persiflage de Sikandar, « délire » pathologique particulier, ne conduit pas le conteur à dessiner une caractérisation sociale, comme le font les conteurs libertins : le comportement du persifleur, immédiatement identifié et écarté, ne met pas en péril l'harmonie sociale. Ce n'est donc pas sur la voie de l'analyse sociale mais sur celle de la philosophie que Moncrif oriente l'analyse du « persiflage ». Jean-François Perrin a montré que les « ratés de l'opération transmigratrice » permettent au conteur de poser « le problème de l'union de l'âme et du corps » dans les termes lockiens de l'identité personnelle³⁸ : Sikandar, égaré, perdu pour lui-même comme pour les autres, illustre l'incapacité de la *personne* traversée de passions contraires à *se faire entendre*. Le délire comme l'infidélité sont analysés en termes de conflit intérieur et de troubles de l'identité. C'est pourquoi la transmigration *a priori* plus heureuse des âmes amoureuses dans le corps de la princesse échoue également à conduire au bonheur. La peinture louangeuse de la « félicité » de la princesse — le conteur imagine tous les heureux effets que pourrait avoir cette « félicité intérieure » sur les mœurs en général, en rendant inutiles toutes les agaceries et coquetteries auxquelles sont conduites les femmes qui veulent plaire — s'inverse lorsqu'il envisage le cadre réel de la vie en société : là, celle qui n'a « besoin que d'elle-même » perd tout intérêt et toute sensibilité pour autrui, causant ennui et « chagrin »³⁹ à ceux qu'elle enchantait auparavant. Quant au prince, ce n'est pas à la privation des plaisirs du corps que le conteur attribue son insatisfaction, mais à « l'inquiétude » de l'âme « séparée »⁴⁰ du corps. Loin du platonisme du mythe de l'androgyné, la métempsychose subordonne l'amour à l'altérité et explicite le rapport nécessaire entre altérité et identité : l'amour, comme toute relation sociale, demande que les corps et les âmes, dûment appariés, forment des « personnes » et qu'il n'y ait pas de doute sur leur « identité ». Dès lors le persiflage, loin de tourner la réflexion morale en observation

37. Cl. Crébillon, *Les Heureux orphelins, Œuvres complètes*, P. Stewart (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2001, t. III, p. 175 : Chester peint à son confident « le plaisir singulier et flatteur de régler une âme comme on veut, de ne la déterminer que par ses ordres, d'y faire naître tour à tour les mouvements les plus opposés ; et du sein de son indifférence, de la faire mouvoir comme une machine, dont on conduit les ressorts, et à laquelle on ordonne à son gré le repos et le mouvement ».

38. J.-Fr. Perrin, « Petits traités de l'âme et du corps [...] », art. cité.

39. Fr.-P. de Moncrif, *ouvr. cité*, p. 62 et 65.

40. *Ibid.*, p. 66.

sociale, permet d'approfondir l'analyse du « moi » et inscrit le conte de Moncrif dans l'un des débats les plus durables du xviii^e siècle. La question du « Moi », qui traverse tous les genres, inspire à Marmontel son premier conte, *Alcibiade ou le Moi*, qui l'articule également à l'enjeu amoureux, et plus précisément à ce qui peut séduire autrui :

La naissance, la fortune et la gloire, la jeunesse, les talents et la beauté ne sont que des accidents. Rien de tout cela n'est vous et c'est tout cela qui vous rend aimable. Le moi qui réunit ces agréments n'est que le canevas de la tapisserie. La broderie en fait le prix. En aimant en vous tous ces dons, on les confond avec vous-même. Ne vous engagez pas, croyez-moi, dans ces distinctions qu'on ne fait point, et prenez comme on vous le donne, le résultat de ce mélange : c'est une monnaie dont l'alliage fait la consistance, et qui perd sa valeur au creuset⁴¹.

Outre au fameux passage de l'*Homo Duplex* du « Discours sur la nature des animaux » de Buffon (1749), on pensera surtout ici à l'application que, dans cette même année 1749 ou alentours, Rousseau se fait à lui-même de la notion de « persiflage », dans la feuille conservée du *Persifleur* imaginé avec Diderot :

Je me trouve si bizarrement disposé à cet égard qu'étant un jour abordé par deux personnes à la fois, avec l'une desquelles j'avais accoutumé d'être gai jusqu'à la folie, et plus ténébreux qu'Héraclite avec l'autre, je me sentis si puissamment agité que je fus contraint de les quitter brusquement de peur que le contraste des passions opposées ne me fit tomber en syncope⁴².

Que l'équivoque sur l'identité vienne de la prétention, du mensonge, des passions ou du caractère, elle s'avère totalement incompatible avec la vie en société.

La feuille de Rousseau comme le conte de Marmontel adoptent le ton du badinage et ne dédaignent pas les clin d'œil galants, ils ne sauraient pour autant verser dans le registre du libertinage dont Duclos à l'inverse a fait, comme Crébillon, sa marque littéraire. Auteur moraliste de romans, d'essais et de cet amusement qu'est *Acajou et Zirphile*, Duclos n'a pas fait mystère de son ambition de théoricien. Les *Considérations sur les mœurs du XVIII^e siècle* cherchent à donner à la morale toute la solidité d'une science⁴³

41. J.-Fr. Marmontel, *Alcibiade ou le Moi* [1755], *Contes moraux*, éd. de Londres, 1771, t. I, p. 38-39.

42. J.-J. Rousseau, « Le Persifleur », édition thématique du Tricentenaire, R. Trousson (dir.), Genève-Paris, Slatkine/Champion, 2012, vol. II, p. 904.

43. Voir C. Dornier, « Entre moralisme et réformisme : hésitations et électionisme dans les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* de Duclos (1751) », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 59, 2007, p. 191-205.

—et à asseoir sa dignité d'historiographe royal. Le style de Duclos essayiste tranche sur la connivence aimable de Moncrif. L'énoncé argumenté des errements de ses contemporains, prolongé par l'analyse de leurs causes, a remplacé les conseils et préceptes. En témoigne l'entrelacement des points de vue social, intellectuel et moral dans la diatribe visant le persiflage dans les *Considérations sur les mœurs* :

Ce prétendu bon ton, qui n'est qu'un abus de l'esprit, ne laisse pas d'en exiger beaucoup ; ainsi il devient dans les sots un jargon inintelligible pour eux-mêmes ; et comme les sots font le plus grand nombre, ce jargon a prévalu. C'est ce qu'on appelle le persiflage, amas fatigant de paroles sans idées, volubilité de propos qui font rire les fous, scandalisent la raison, déconcertent les gens honnêtes ou timides, et rendent la société insupportable.

Ce mauvais genre est quelquefois moins extravagant, et alors il n'en est que plus dangereux. C'est lorsqu'on immole quelqu'un, sans qu'il s'en doute, à la malignité d'une assemblée, en le rendant tout à la fois instrument et victime de la plaisanterie commune, par les choses qu'on lui suggère, et les aveux ingénus qu'on en tire⁴⁴.

La place que donne Duclos conteur au persiflage est marquée au même coin, la légèreté en plus. *Acajou et Zirphile*, né d'un jeu de société entre les convives de la société du Bout-du-Banc, s'amuse à défaire l'ordre des estampes dont Boucher avait orné le conte de Tessin. Anne Defrance souligne l'économie du conte de Duclos : tous les traits fictionnels, décors, personnages, objets, sont repris des estampes, sans ajout. Cette brièveté met en relief, avec l'arbitraire de l'enchaînement des motifs fictionnels, l'énumération de maximes à peine transformées par l'insertion narrative : tour à tour universelles (« [I]es sots ne vivent que des fautes des gens d'esprit »), proverbiales (« les prémices des jeunes gens les plus aimables appartiennent de droit à des vieilles ») ou sociologiques (« un trop grand désir de paraître aimables les [les courtisans] empêche souvent de l'être »), elles ne dédaignent pas la plaisanterie pseudo-scientifique (« l'attraction [...] fait dans les femmes que la tête emporte le corps ») ou la citation des néologismes à la mode, qu'il s'agisse de « la *postéromanie* » ou du jargon du « *Parfait Persifleur*⁴⁵ ». Ce dernier trait vise Acajou, devenu superficiel et inconstant après avoir mangé du raisin dans le jardin du « Royaume des Idées ». Le persiflage exclut l'amour vrai qui « ne subsiste qu'avec la raison » : modèles de non-sens, les propos qu'échangent la tête de Zirphile

44. Ch. P. Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, C. Dornier (éd.), Paris, Honoré Champion, 2000, p. 165-166.

45. Ch. P. Duclos, *Acajou et Zirphile*, dans A. Defrance (éd.), *Contes*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et des Fées », n° 16, 2008, p. 1360, 1348, 1354, 1384, 1346 et 1379.

privée de corps et Acajou devenu « bel esprit » parodient plaisamment les dialogues des romans galants. La satire vise moins ici les caractères — purement accidentels — que la société qui les engendre : le « recueil » des « bons mots » d'Acajou devient la « lecture favorite »⁴⁶ de la cour. L'amour libertin, chez Duclos, ne parle que par stéréotypes et maximes (« la constance sans bonheur [est] la vertu d'un sot »), l'auteur ne prétend ni à la délicatesse de Moncrif, ni à la profondeur de Crébillon.

C'est *Le Sopha* donc, qui, sans pourtant le nommer, donne au persiflage sa définition la plus acide, jusqu'à lui donner l'aigreur qu'il aura sous la plume de la marquise de Merteuil, et en même temps la plus humaine, les dégoûts de Mazulhim n'en finissant pas de faire signe vers un épuisement général de l'amour. Mazulhim entrant chez Zéphris s'annonce avec toute la superbe, l'impétuosité et l'indécence d'un bel esprit. Ses « expressions outrées » semblent sorties de la cour de Minutie où elles « donn[eront] occasion au proverbe : *Les grandes passions sont muettes* »⁴⁷. Il attaque sa future victime, qui rougit déjà, d'un reproche railleur :

Mais, en vérité [...], savez-vous bien que vous me faites un vrai tort, un tort mortel de ne me pas voir aussi tendre que je le suis⁴⁸?

Le persiflage de Mazulhim relève à la fois du jargon mondain et de la raillerie : la répétition hyperbolique du mot « tort » souligne l'hypallage par laquelle Mazulhim prédit à Zéphris le « tort » qu'il va bientôt lui faire. Mais c'est lorsque Mazulhim trouve un adversaire à sa mesure que le persiflage atteint son comble. Face à face avec Zulica la coquette débauchée, le libertin rivalise de mines offensées et de pointes assassines. L'enfermement des personnages dans une « petite maison » qu'ils ne peuvent quitter d'un long jour sous peine de se perdre tous deux de réputation souligne la destruction de tout lien interpersonnel : la sexualité n'est qu'un combat de dupes et peut-être l'unique possibilité de leur cohabitation. L'équivoque de l'entreprise « ridicule » de Mazulhim et de son succès culmine dans une forme de « bourdonnement » indistinct où l'on reconnaîtra le persiflage des « âmes rivales » :

Je ne sais si ce fut pour mortifier Zulica, ou, si, contre son ordinaire, il voulait se rendre justice, mais quelque chose qu'elle fit, il ne voulut jamais croire qu'il fût ce

46. *Ibid.*, p. 1379

47. Ch. P. Duclos, *Acajou et Zirphile*, éd. citée, p. 1353.

48. Cl. Crébillon, *Le Sopha, Œuvres complètes*, J. Sgard (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2010, t. II, p. 354.

qu'elle disait. Il y avait, disait-il opiniâtrement, des jours malheureux, des jours que, si on les prévoyait, on mourrait plutôt que de les attendre⁴⁹.

Le persiflage réciproque auquel se livrent les personnages, qui couvrent leurs pointes de fausses délicatesses jusqu'à ne plus s'entendre, leur fait perdre toute identité dans ce moment indéfiniment suspendu de l'attente. Mensonge généralisé, épuisement du sens, impuissance du discours, le persiflage ne signale une supériorité et ne manifeste un pouvoir que pour les dissoudre aussitôt par son propre mécanisme.

Évolution ou tension, le trajet que nous avons retracé entre le persiflage de Moncrif et celui de Crébillon épouse celui qui conduit Rousseau à dénoncer « le bourdonnement des divans » à la fin de son *Essai sur l'origine des langues*, une dizaine d'années après s'être campé en « Persifleur ». De fait, Rousseau y met au jour les enjeux politiques latents du langage mondain tel que l'analysent les persifleurs moralistes et, s'il cite nommément le Duclos des *Remarques sur la Grammaire générale et raisonnée* (1754), c'est surtout à Crébillon que font songer les dernières pages de son essai, traversées par des images d'impuissance et d'épuisement :

Il y a des langues favorables à la liberté, ce sont les langues sonores, prosodiques, harmonieuses, dont on distingue le discours de fort loin. Les nôtres sont faites pour le bourdonnement des divans. Nos prédicateurs se tourmentent, se mettent en sueur dans les temples, sans qu'on sache rien de ce qu'ils ont dit. Après s'être épuisés à crier pendant une heure, ils sortent de la chaire à demi morts. Assurément ce n'était pas la peine de prendre tant de fatigue⁵⁰.

49. *Ibid.*, p. 379. Jean Sgard précise qu'en contexte libertin, les adjectifs « puéril » et « ridicule » renvoient à la sodomie (p. 840).

50. J.-J. Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, Ch. Porset (éd.), édition du Tricentenaire, R. Trousson (dir.), Genève-Paris, Slatkine/Champion, 2012, vol. XII p. 528. Les spécialistes en situent la rédaction entre 1758 et 1761. Voir les pages très éclairantes que Hélène Merlin-Kajman, dans *La langue est-elle fasciste? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil, 2003, consacre aux enjeux politiques des débats linguistiques sous l'Ancien Régime (en particulier les pages 161 à 165). Je remercie Jean-Paul Sermain de m'avoir indiqué cette étude.